

0290049W
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY
12 RUE DE SAINT-EXUPERY
29260 LESNEVEN
Tel : 0298830045

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs 2025

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/10/2024
Réuni le : 05/11/2024
Sous la présidence de : Corine Baron
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs suivants pour l'année 2025

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration adopte les tarifs suivants pour l'année 2025:
-dégradation de carnets de correspondance :5 euros
-dégradation de carte de self : 4,50 euros
-perte de manuel ou restitution en état non réutilisable: 25 euros
-dégradation d'autres matériels: prix du remplacement

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0